

**PAR COURRIEL ET DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**

Le 1<sup>er</sup> mars 2018

Me Simon Turmel  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4 e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Dossier R-3964-2016, phase 2**  
**Participation de l'Union des producteurs agricoles à la séance de travail**  
**du 19 mars 2018**

---

Cher confrère,

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a pris connaissance de la lettre de la Régie informant les intervenants au dossier, R-3964-2016, phase 2, de la tenue d'une séance de travail le 19 mars 2018 à 13h30.

L'UPA salue cette initiative et vous informe qu'elle compte participer à cette séance de travail portant sur la proposition de procédure d'examen des plaintes d'Hydro-Québec. À cette occasion, le représentant de l'UPA sera M. Cyril Michaud, analyste pour ce dossier.

L'UPA souhaiterait que toute communication à propos du présent dossier soit acheminée à son procureur ci-après désigné :

M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte  
BHLF, avocats,  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 100  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
Tél. : 450 679-0540, poste 8741  
Télec. : 450 679-8454  
[mahotte@upa.qc.ca](mailto:mahotte@upa.qc.ca)

Ainsi qu'à son analyste : M. Cyril Michaud à l'adresse courriel suivante :  
[cmichaud@upa.qc.ca](mailto:cmichaud@upa.qc.ca)

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués

BHLF, AVOCATS



Marie-Andrée Hotte, avocate

c. c. Pierre Méthé, (Régie de l'énergie)  
Cyril Michaud (UPA)  
Laure Vinsant Le Lous (UPA)  
Isabelle Bouffard (UPA)